

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1837.

Rapport fait par M. DU BUS aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur KOCH.

MESSIEURS ,

Le docteur Jean-Pierre-Xavier-Aloïse Koch, médecin au 7^e régiment de ligne, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire fait connaître qu'il est né en 1795, à Cologne, où sa mère s'était retirée lors de l'invasion des Français; mais que son père habitait la ville de Maestricht.

Après les premières années de son enfance, il vint recevoir son éducation à Maestricht et à Liège.

Le 1^{er} juillet 1814, il entra au service belge, comme officier de santé, au 7^e bataillon de ligne; il fut démissionné honorablement le 26 mai 1817.

En 1820, il épousa une femme belge, qui l'a rendu père de deux enfans.

Il fut promu, la même année, au grade de docteur en médecine, et habita jusques à la fin de l'année 1830, la ville de Menin, où il exerça la profession de médecin.

Depuis lors, il a été attaché à notre armée, d'abord comme médecin de bataillon, et ensuite comme médecin de régiment.

Tous les renseignemens s'accordent à le présenter comme digne du nom de Belge, par sa conduite irréprochable et par son attachement au pays.

La première requête du docteur Koch, datée du 3 janvier 1831, contenait la demande de la grande naturalisation; la loi qui a fixé les conditions nécessaires pour l'obtenir, n'était point encore rendue.

Mais, par une requête adressée à la Chambre en date du 17 juin dernier, il

expose qu'abusivement le mot GRANDE s'est glissé dans sa pétition, et que son intention est de supplier la Chambre de bien vouloir lui accorder la naturalisation ordinaire.

Le rapporteur,

F. DU BUS aîné.

Le président,

FALLON (Isidore).